L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

# ROUBAIX

**Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.**

**Camouflez vos lumières**

**Dans la nuit du 20 au 21 octobre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 51 à 7 h. 21.**

### « JE SUIS POLICIER »

Ce n'est pas le titre d'un film, mais une histoire vécue dont la vedette fut Paul Lefebvre, 43 ans, mécanicien, 90, rue Dampierre. Ayant bu plus qu'il n'est sage, cet homme avait revêtu l'uniforme de son frère, qui est pompier auxiliaire. Lorsqu'il fut rencontré par des gardiens de la paix, il exhiba une carte sur laquelle il avait apposé sa photographie et il déclara qu'il était également policier. Comme ses allégations ne convainquirent pas les agents, l'individu se facha et il invectiva grossièrement les représentants de l'ordre à qui il porta des coups. Il a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille sous les inculpations d'ivresse, usurpation de fonctions, outrages, rébellion et violences à gardiens de la paix dans l'exercice de leurs fonctions.

LE BON VERMIFUGE LUNE
POUR LES ENFANTS DE 1 A 15 ANS
POUDRE
SIROP
SUPPOSITOIRES
COISNARD, Docteur en Médecine et Docteur en Pharmacie
MONTANT, Docteur en Pharmacie
Avenue Thiers, LYON
En vente chez votre pharmacien
VISA ... P 6372

### UN RAT DE VESTIAIRE

Dans la poche du veston de Giganni Furnani, 30 ans, manœuvre, 7, rue Malplaquet, déposé au vestiaire des établissements Lemaire et Dillies, rue de la Mackellerie, un quidam a enlevé un portefeuille contenant une somme de 600 fr. Plainte a été déposée au 2e arrondissement.

### LES BRAVES ENFANTS

Face au numéro 69 de la rue Jules-Guesde, le jeune Georges Delattre, 9 ans, écolier, demeurant chez ses parents, 25, rue Jouffroy, trouva une certaine somme d'argent qu'il s'empressa de déposer au poste de police de la place Sainte-Elisabeth. Nos félicitations pour ce bel acte de probité.

**Que boire à la place du thé ?**

Prenez Angelica, délicieuse infusion d'Angélique, parfumée et digestive. Son usage régulier embellit et éclaircit le teint. Très économique, la boîte pour 100 à 120 tasses, 15 francs. Envoi contre mandat 17 francs. En vente : Toutes pharmacies ou herboristeries et Sté « LA PENSÉE SAUVAGE », 157, Bd Malesherbes, Paris. Carnot 38-80.

### ATTENTION AUX CARREFOURS

Vers 17 h. 30, une collision s'est produite à l'angle des rues de Lannoy et Jules-Guesde, entre un camion piloté par M. Julien Dewynter, 40 ans, marchand de charbon, 5, rue Courbet, et une camionnette automobile conduite par M. André Leroy, 42 ans, chaudronnier, rue Gambetta, 145, à Comines. Des dégâts peu importants ont été occasionnés aux deux véhicules. Enquête par M. Ceugnart, commissaire du 3e arrondissement.

### ENTRE PÈRE ET FILLE

Pour des raisons mal déterminées, M. Maurice Wanyn, 52 ans, employé, 2, rue de Tournai, à Lys, porta des coups à sa fille Paulette Wanyn, 20 ans, sans profession, même adresse, qui a déposé une plainte au 3e arrondissement. Enquête en cours.

### A SON AISE

Jean-Baptiste Saurer, 18 ans, appréteur, 15, rue Pauvrée, roulait à bicyclette sans tenir le guidon de sa machine. Il a récolté une contravention.

### IL Y A DES ABRIS

Une contravention a été infligée à Charles Six, 31 ans, manœuvre, à Wattrelos, qui a circulé en ville pendant une alerte.

## La distribution des tickets d'alimentation et des cartes de lait

Il ne sera délivré aucun ticket aux retardataires le samedi 30 octobre après-midi. Ceux-ci ne seront servis qu'à partir du 3 novembre matin.

**Suppléments.** — La distribution des tickets supplémentaires pour les futures mamans aura lieu en même temps et dans le même ordre, au guichet 5.

Les prisonniers de guerre libérés ont droit à une ration supplémentaire de viande pendant six mois qui suivent leur libération. Ce supplément sera également distribué au guichet 5.

Le supplément aux familles nombreuses sera délivré au guichet 8, sur présentation de la demande remplie et signée du chef de famille.

**Travailleurs lourds.** — Les travailleurs lourds doivent présenter la carte remise par leur employeur et signée par lui ou son représentant, avec le cachet de la firme, en même temps que la carte individuelle d'alimentation.

**Ouvriers agricoles.** — Les ouvriers agricoles titulaires de la carte « C » doivent fournir, chaque mois, une attestation certifiant qu'ils ne sont pas nourris par leur employeur. L'ouvrier agricole devra, également, sur cette attestation, indiquer s'il possède ou ne possède pas de vache.

**Coupons supplémentaires de charbon.** — Les coupons supplémentaires de charbon pour novembre, pour les enfants de 0 à 3 ans, les familles de dix personnes et plus, les aveugles et les mutilés 100 % seront délivrés en même temps. Les chefs de famille les présenteront lors de l'inscription dans leur secteur.

**Cartes de lait.** — La nouvelle carte de lait ne sera remise que sur présentation de l'ancienne carte et de la carte individuelle d'alimentation, dans l'ordre numérique de la distribution.

**Instructions.** — Toute carte présentée en dehors de l'ordre fixé ne pourra être servie.

Le contrôle des feuilles de tickets est fait en présence des consommateurs par les employés chargés de la distribution. Aucune réclamation ne sera admise après la remise des feuilles aux intéressés.

Se munir des cartes individuelles d'alimentation.

Pour les futures mamans, se munir de la carte de grossesse.

Les feuilles de tickets distribués après le 5e jour de chaque mois seront amputées des tickets correspondants aux jours écoulés.

Les consommateurs sont invités à se munir de la carte d'alimentation, de la carte d'habillement et du livret de famille pour toutes démarches à effectuer dans les services du ravitaillement.

**Fermeture des guichets du service de l'habillement et de la chaussure.** — Les guichets de l'habillement et de la chaussure seront fermés pendant la distribution, sauf pour les personnes convoquées.

## Radiation du ravitaillement

Tout consommateur se faisant radier du ravitaillement de Roubaix pour le Nord et le Pas-de-Calais doit obligatoirement, avant son départ, réclamer à ses fournisseurs les coupons N. 1 de la carte d'alimentation des mois restant à courir, et sans lesquels il ne pourra se faire inscrire chez les commerçants de sa nouvelle résidence.

Tout consommateur se faisant radier du ravitaillement de Roubaix pour un département autre que le Nord et le Pas-de-Calais, doit, en plus de ses tickets, réclamer à son fournisseur un certificat de radiation pour le vin. Ce certificat est à fournir en double exemplaire : un pour le service du ravitaillement de Roubaix, l'autre pour le nouveau lieu de résidence.

### PAIEMENT DES CHOMEURS

Ordre de paiement des chômeurs de Roubaix, du jeudi 21 octobre : de 1 à 536 et plus de 65 ans, 8 h. 30 ; de 537 à 1.508, 9 h. ; de 1.509 à la fin, 9 h. 30.

Plus aucun paiement ne sera effectué après 10 h. 30.

### ETAT CIVIL

**Naissances** : Nadine Morel, rue St-Laurent, cité Saint-François, née à la maternité municipale, 20, avenue Julien Lagache ; Janine Pontzeele, 268, avenue Linné, née à la clinique maternelle, 20, avenue Julien Lagache ; Bernard Deltour, 166, boulevard de Strasbourg, né, 60, boulevard de Cambrai ; Raymonde Pruvost, 70, rue Marie Buisine.

**Publications** : Marcel Dassonneville, garçon brasseur, rue du Luxembourg prolongée, cité Saint-Louis, 13, et Renée Lanssens, cordière, à Croix ; Marcel Neirinckx, mouleur, 12, rue de Mouvaux et Suzanne Denouliet, soigneuse, à Croix ; Alfred Polite, commerçant à Tourcoing et Agnès Hubert, modiste, 19, quai de Gravelines.

**Décès** : Malvina Noclain, épouse Degrave, 66 ans, à la clinique, 20, avenue Julien Lagache ; Monique Colpaert, 2 mois, 72, rue Jean Macé ; Léontine Dumoulin, 34 ans, 20, avenue Julien Lagache ; Michèle Vasseur, 11 jours, à la clinique, 20, avenue Julien Lagache ; Hermance Lemoine, veuve Janssens, 80 ans, 26, rue Saint-Amand ; Jules Verhenneman, 81 ans, 30, rue Hoche.

## WASQUEHAL

### LA FÊTE FAMILIALE DU CAPREAU POUR LES PRISONNIERS

La soirée familiale organisée lundi soir à la salle des fêtes du Capreau par les prisonniers rapatriés au profit de leurs camarades retenus dans les camps, a obtenu un succès spectaculaire et d'affluence sans précédent.

L'excellent fantaisiste Jean Mars, « Marline Willy », la délicieuse chanteuse de charme obtinrent la faveur du nombreux public qui se pressait dans la salle et le virtuose accordéoniste André Lips recueillit lui aussi une large part du succès de cette soirée très réussie et qui fait honneur aux dévoués organisateurs.

Au cours de l'entr'acte eut lieu la première partie du tirage de la tombola de la kermesse du 5 septembre, dotée de plus de 200 lots, et M. Charles Devarrewaere, membre de la commission du groupement des prisonniers rapatriés, remercia chaleureusement tous ceux qui avaient contribué au succès de cette charmante soirée.

Ce soir, mercredi à 18 h. 30 en la salle de la «Maison du Prisonnier», place Gambetta, il sera procédé à la clôture du tirage de la tombola.

Ajoutons que les nombreux lots seront à réclamer dimanche 24 octobre entre 10 h. et 11 h. 30 à la «Maison du Prisonnier», place Gambetta.

La soirée se termina par un beau film.

**Secours de chômage.** — Le paiement des allocations de chômage aura lieu jeudi, à 14 h. 15, à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et à 15 h. 30, au bureau de chômage, rue Sadi-Carnot, pour le centre, dans l'ordre habituel.

**Les colis pour nos prisonniers.** — Au Centre, la remise du 36e colis aux familles de nos prisonniers a eu lieu, hier mardi, toute la journée, et s'est poursuivie ce mercredi, jusqu'à midi, à la Maison du Prisonnier, place Gambetta. Pour le Capreau et la Planche-au-Riez, la remise dudit colis aura lieu samedi 23 octobre, toute la journée, à la salle habituelle, rue Carpeaux.

**Aux titulaires de la carte « T ».** — Lors de la distribution des tickets de rationnement de novembre, les titulaires de la carte « T » devront obligatoirement présenter un certificat de leur employeur, stipulant l'emploi exact et le nombre d'heures hebdomadaires de travail.

Tout certificat raturé ou surchargé sera refusé.

**Etat civil.** — Naissance. — Marie-Claire Ciudron, impasse Diderot, 18. — Albert Balistaire, 7, rue du Petit-Tournai, à Wattrelos, née à la maternité municipale (Petits Lits Bleus), 88, rue Louise-Michel.

## CROIX

### Des voleurs armés cambriolent une maison

L'autre soir, vers minuit, deux individus se présentaient au domicile de Mme Emilienne Pollet, rue de l'Ouest, 22. Après avoir obtenu l'entrée de l'habitation, l'un des bandits braqua un revolver sur la femme terrifiée et la tint immobile pendant que le deuxième individu fouillait la maison, vidant les meubles.

Ses recherches ne lui rapportèrent qu'un porte-monnaie contenant la somme de 180 fr. qu'il emporta. Les deux voleurs disparurent ensuite.

Dans la nuit du 14 au 15 octobre, les individus avaient déjà tenté de se faire ouvrir la porte, mais cette fois sans succès : le chien de garde avait donné l'éveil.

M. Perney, commissaire de police, a procédé à une enquête ; les investigations de la police se poursuivent.

**Les contraventions.** — Padrao André, 22 ans, 5, place Gambetta, à Wasquehal ; Timmermans Adolphe, 59 ans, 6, contour Saint-Martin, à Croix ; Lombary Joseph, 44 ans, 27, rue Voltaire, à Croix, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour circulation en bicyclette sur un trottoir réservé aux piétons.

Liagre Ernest, 23 ans, 62, rue Edouard-Anseele, à Roubaix ; Deschamps Auguste, 43 ans, 4, rue de Lannoy, à Annappes, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'éclairage à cycle à la tombée de la nuit.

Watteau Louis, 46 ans, 111, rue Jules-Guesde, à Flers-Bourg, a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'éclairage à véhicule automobile.

Loosvelt Achille, 43 ans demeurant à Saint-Genoir (Belgique), a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut de panneau rectangulaire avec triangle jaune clair sur un véhicule automobile avec remorque.

### COLIS PRISONNIERS MUTÉS EN TRAVAILLEURS LIBRES

Lundi 25 octobre, le comité distribuera aux familles de cette catégorie de prisonniers le colis n. 30 ou un colis des numéros non encore servis. Les familles devront se présenter munis de la carte de colis et des emballages nécessaires ainsi que d'une étiquette-adresse bien lisible dans l'ordre suivant, au local habituel, 158, rue J.-Jaurès.

Lettres A à L : de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; M à Z : de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Le comité rappelle aux familles que le poids brut d'un colis ne peut dépasser 5 kilos.

Les familles des prisonniers transformés en travailleurs libres seront avisées par les journaux du jour qu'elles devront se présenter pour la confection du colis gratuit de Noël offert par le gouvernement.

**Allocations militaires.** — Paiement jeudi 21 courant, au café de la salle des fêtes, aux heures habituelles ; les intéressés sont priés de signer les coupons et d'apporter de la monnaie.

**Allocations aux vieillards.** — Paiement exceptionnellement lundi 25 courant, de 14 à 16 h., au café de la salle des fêtes.

**Union des familles nombreuses.** — En vue d'une distribution de sciure les inscriptions seront reçues jusqu'au 24 octobre, chez MM. Rouvillain, rue Courbet (jeudi après-midi et dimanche matin) ; Duquesne, 4, rue de Lille, chaque jour, de 17 à 18 h., et Morelle, 69, rue Jules-Guesde (dimanche, de 10 à 12 h.), jeudi, samedi, de 14 à 15 h. Se munir de la carte grise et de monnaie.

**Etat civil.** — Décès : Caucheteux Joseph, 77 ans, s. p., rue Gambetta, 5.

## WATTRELOS

**Etat Civil.** — Naissances : Annie Biasino, rue des Poilus, 2 ; André

Publications : René Boittiaux, manœuvre, rue des Mazures 13 et Odette Ghiese, tricoteuse à Roubaix, rue Philippeville, 23-6 ; Gervais Dumortier, employé de tramways, rue du Mont-à-Leux, 541, et Geneviève Vandevenne, soigneuse à Tourcoing, rue de Soissons, 146 ; Henri Beulens, contremaître échantillonneur, rue J. Guesde, 3 à Hem et Marie Madeleine Gyselinck, sténo-dactylographe, rue de la Baillerie, 169.

Décès : René Rachaine, 10 semaines, rue Miribel, 17 ; Juliette Daille, 79 ans, rue de la Boutillerie, 36.

## LANNOY

**Distribution des tickets de ravitaillement.** — Les feuilles de tickets de pain, viande et matières grasses, les tickets pour le renouvellement de la carte de tabac seront distribués le mardi 26 octobre, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30 à la mairie (salle de la Justice de Paix).

La carte de tabac devra être présentée pour obtenir le ticket de renouvellement.

## LYS

### DISTRIBUTION DES BONS D'ALCOOL A BRULER

La distribution des bons d'alcool aux familles de quatre personnes et plus aura lieu à la mairie, premier étage, vendredi 22, dans l'ordre suivant : N. 1 à 2.000, de 8 à 9 h. ; N. 2.001 à 4.000, de 9 à 10 h. ; N. 4.001 à 6.000, de 10 à 11 h. ; N. 6.001 à la fin, de 11 h. à 11 h. 30.

Les personnes ayant à leur charge un enfant de moins de 2 ans sont invitées à retirer leur bon supplémentaire.

Prière de se munir de la carte d'alimentation du chef de famille, des cartes des enfants en bas âge et de la carte de charbon.

**Distribution des bons de pétrole.** — La distribution des bons de pétrole aura lieu le même jour, aux mêmes heures.

Prière de se munir des cartes d'alimentation et de charbon.

**Distribution des bons de charbon aux malades.** — Les personnes ayant déposé un certificat médical sont invitées à retirer leur coupon supplémentaire, samedi 23, dans la matinée.

Nota. — Les retardataires de ces différentes distributions ne pourront plus être servis.

**Cultivateurs.** — Les relevés nominatifs et les cartes d'alimentation doivent être déposés le samedi 23 octobre, dans la matinée.

**Carte « T ».** — Les certificats des employeurs doivent être déposés avant le 22 octobre, dernier délai.

## HEM

### AVIS AUX USAGERS DU TRAMWAY

Le Conseil municipal lors de sa réunion avait émis le vœu que le premier tramway du matin soit avancé d'une heure pour permettre aux ouvriers commençant leur travail à 7 h. 30 d'utiliser ce tramway et ne pas être contraints de faire la route à pied.

Le Maire est heureux de faire connaître à la population que ce vœu vient d'être agréé et qu'à partir du jeudi 21 octobre, un départ supplémentaire aura lieu à 6 h. 35 à Hem pour Roubaix.

**Au Cimetière.** — Les travaux d'entretien des tombes devront être terminés le jeudi 28, à 18 heures. A partir de cette date et jusqu'au 3 novembre, les entrepreneurs ne pourront plus transporter de matériaux dans le cimetière pour la construction de caveaux ou monuments. Les vieux bouquets et mauvaises herbes doivent être déposés dans le fond du cimetière à l'endroit réservé à cet effet.

**Société de billard « L'Effet ».** — La réunion trimestrielle aura lieu dimanche 24 octobre, de 3 à 6 h., au local chez M. F. Madoux, à Hem, Bifur.

**Etat Civil.** — Décès : Lemaire Marie, 81 ans, rue du Bas-Voisinage, 111.

Publications : Allender Adrien, manœuvre, à Wasquehal, 2, place de la République, et Alavoine Odette, bobineuse à Hem, rue Jules-Guesde, cour Delacroix ; Beulens Henri, contremaître échantillonneur à Hem, rue Jules-Guesde, cour Loridant, 3, et Pyselinck Marie-Madeleine, sténo-dactylographe à Wattrelos, rue de la Baillerie, 169 ; Monnier Roger, négociant en charbons, à Hem, rue Jean-Jaurès, 27, et Hennion Geneviève, s.p. à Hem, rue Jean-Jaurès, 16.

## MARCQ-EN-BARŒUL

### Un repas a été servi à 100 enfants de prisonniers

L'Amicale des Prisonniers avait la joie de pouvoir offrir à nouveau, le jeudi 14 octobre, à l'Ecu de France, un copieux repas aux enfants de leurs camarades et aux orphelins de la guerre.

Ils ont été aidés puissamment par quelques généreux commerçants marcquois, en particulier par M. Prouvost, propriétaire de la Ferme des Marguerites. De délicieuses pâtisseries offertes par M Allayes terminèrent cette gentille réunion ; un grand merci à ceux qui nous aident à donner un peu de joie à ces enfants.

De plus en plus ces repas seront offerts aux enfants des prisonniers et orphelins de la guerre. Les 21 et 26 octobre, cent enfants seront de nouveau nos invités.

**Arrestation pour vol de pommes de terre.** — Une patrouille de police a arrêté Jules Naessens, 35 ans, contrôleur des garde-fils, demeurant 81, rue J. Jaurès, à Marcq, alors qu'il venait de voler 60 kilos de pommes de terre dans un champ appartenant à M. Destombes, cultivateur au Ghesles. Lorsqu'il fut appréhendé il transportait son précieux butin sur sa bicyclette.

Amené au commissariat, il reconnut les faits et avoua même que c'était le deuxième vol qu'il commettait au préjudice du même fermier.

N'ayant aucune excuse, même pas celle de la misère, Naessens fut immédiatement déféré au Parquet.

**Consultation des nourrissons.** — Celle-ci aura lieu jeudi 21, de 9 à 10 h., à l'Ecole Cognacq-Jay pour le quartier du Pont.

Votre linge est usé, ce n'est guère à l'usage
La principale cause est bien le blanchissage
Produits et procédés qui peu à peu l'abîment
Suivez ceux de Blanco car seuls ils les suppriment.

LES SPECTACLES A ROUBAIX

TRAMWAYS — MERCREDI Soirée à 8 heures — MONTE CRISTO DEUXIEME EPOQUE LE CHATIMENT
Jeudi - 3 Séances à 2 h. 30-5 h. 15-8 h.

A TOURCOING

THEATRE DU GYMNASE
SAMEDI 23, à 19 heures (bureau à 18 h. 30)
LA TROUPE DU GRAND THEATRE DE ROUBAIX DONNERA
LA POUPÉE
Opérette en trois actes et quatre tableaux de E. AUDRAN
GRAND BALLET DES POUPÉES
par les Dames du Corps de Ballet et les Enfants de l'Ecole de Danse
réglé par Mademoiselle G. PACARY
LOCATION à partir de jeudi chez METZLER, rue de Gand

FUNERAILLES

LILLE. — Nous apprenons la mort du

**Docteur Oscar LAMBRET**

Professeur de Clinique Chirurgicale à la Faculté de Médecine de Lille
Directeur du Centre Anticancéreux de la Région du Nord et de l'Institut de Recherche sur le Cancer, de Lille
Vice-Président de la Commission Administrative des Hospices de Lille
Grand Officier de la Légion d'Honneur
Membre Correspondant de l'Académie de Médecine
Membre de l'Académie de Chirurgie

décédé le 17 octobre 1943, dans sa 72e année, muni des Sacrements. Les obsèques auront lieu le VENDREDI 22 OCTOBRE, à dix heures trente, en l'Eglise Saint-Sauveur, à Lille. Inhumation au cimetière de l'Est, dans le caveau de famille. Réunion à l'Hôpital Saint-Sauveur, à dix heures. — De la part de Madame Oscar LAMBRET ; de Monsieur et Madame Raymond LAMBRET ; du Docteur et Madame Robert COLIEZ ; de Monsieur Michel LAMBRET ; du Capitaine et Madame René KELLER et leur fille. — La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

LILLE, 229, Boulevard de la Liberté.

Pompes Funèbres Générales, 68, rue Nationale, Lille - Tél. 713-75

## Tribunal correctionnel DE LILLE

**Trafic de devises.** — Albert Renaud, 31 ans, photographe à Mouscron a été appréhendé près de la frontière belge, alors qu'il cherchait à exporter une somme de 164.350 fr. en billets de banque français, 1 mois d'emprisonnement avec sursis et 1.200 fr. d'amende pour le délit de droit commun ; 15 jours avec sursis et 164.350 fr. d'amende pour le délit douanier.

**Le transport irrégulier du blé.** — Pour détention illicite de blé, détention d'un moulin à ferine, transport de blé sans titre de mouvement, 2.500 fr. d'amende plus décimes à François Uryzay d'Evin-Malmaison ; 1.000 fr. plus décimes à Edgard Detremaaure, domicilié à Croix ; 800 fr. plus décimes à Ernest Gerriquer, de Roubaix ; 1.375 fr. d'amende plus décimes à Emile Vanhoutte, de Roubaix ; 1.275 fr. plus décimes à Félix Arazin, de Thumeries ; 2.000 fr. plus décimes à Marguerite Raier, d'Ostricourt ; 2.000 fr. à Marie Rosmiergok d'Ostricourrt. D'autres ont encouru des amendes plus réduites.

## Cour d'Appel de Douai

Les audiences de la 2e Chambre civile de la Cour d'appel auront lieu désormais les jeudis et vendredis, à 13 h. 30, au lieu des vendredis et samedis, à 9 heures.

# TOURCOING

**Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.**

### COMMENCEMENT D'INCENDIE

Vers 14 h. 30, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un bâtiment de la Teinturerie Tavernier, rue du Tilleul. Alertés, les sapeurs-pompiers maîtrisèrent en une heure le sinistre. Le feu aurait pris accidentellement à une cloison de la salle de teinturerie. Les dégâts sont peu importants.

### UN PIÉTON ROULÉ SOUS UN TRACTEUR

Hier vers 17 h. 45, un tracteur conduit par M. Emile Delanghe, demeurant à Roncq, 2, rue de Bousbecque, passait au carrefour de la rue de Gand et du Pont de Neuville quand un piéton eut la déplorable idée de sauter sur le véhicule. Malheureusement il roula sous la lourde machine. Relevé immédiatement et conduit dans une maison voisine où il reçut les premiers soins du docteur Deschamps, il fut transporté à l'hôpital civil. Atteint à la cheville, son état est peu grave.

## LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

En plus des feuillets d'alimentation les consommateurs du sexe masculin âgés de plus de 18 ans percevront un bon de validation de carte de tabac en échange du coupon « 8 de novembre » sur présentation de leur carte de tabac et de leur carte d'alimentation.

Les travailleurs lourds percevront la feuille de suppléments TL sur présentation de la carte MT timbrée par leur employeur dans la case « Novembre ».

### CHARBON SUPPLÉMENTAIRE

Attribution aux enfants de 0 à 1 an et aux grandes familles.

La distribution se fera dans l'ordre suivant :

Secteur 1 : lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 octobre de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, Mairie annexe, 3, rue Paul-Doumer.

Secteur 2 : jeudi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45 et vendredi 29 octobre, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école maternelle, rue de l'Epidème.

Secteur 3 : vendredi 22, de 14 h. à 17 h. 45 ; samedi 23, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; lundi 25, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 17 h. 45 ; mardi 26, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école de garçons rue des Piats, entrée rue des Etudiants.

Secteur 4 : lundi 25 et mardi 26, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45 et mercredi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école de garçons, rue de la Potente.

Secteur 5 : jeudi 21, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45 et vendredi 22, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école Duruy, rue A. Testelin.

Secteur 6 : mardi 26, de 14 h. à 17 h. 45 et mercredi 27 de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45, école maternelle, rue de Varsovie.

Secteur 7 : jeudi 21, vendredi 22 et lundi 25, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45 et samedi 23 de 8 h. 30 à 11 h. 30, école maternelle, rue Kellerman.

Secteur 8 : mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45, et vendredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école des garçons, rue des Champs.

Secteur 9 : jeudi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45 et vendredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école maternelle, rue du Beau Séjour.

Secteur 10 : mercredi 27, de 14 h. à 17 h. 45 et jeudi 28 et vendredi 29 de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45, école municipale des filles rue du Dragon.

Secteur 11 : jeudi 21 et vendredi 22 de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45 et samedi 23, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école de filles, rue du Flocon.

Secteur 12 : jeudi 21 et vendredi 22, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 et samedi 23, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école de filles, rue des Villes.

Retardataires secteurs 1, 2, 3, 4, 5 te 8 : vendredi 29, de 14 h. 15 à 17 h. 30, Mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer.

Retardataires secteurs 7, 8, 9, 10, 11 et 12 : samedi 30, de 8 h. 30 à 11 h. 30, Mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer.

### TICKETS D'ALIMENTATION

SECTEUR 5 : École Duruy, rue Achille Testelin. — Jeudi 21 octobre. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Achille-Testelin, cour Verocken, Albert Thomas, Ampère.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Angers, Beauvais, Bercken.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Camille-Desmoulins, Frères Montgolfier, Frontière, Général Drouot, Gustave Scalbert, Hainaut, Jules Simon.

De 14 h. à 15 h : rues Jemmappes, Bourgogne, appts Pavillons 1 et 2.

De 15 h. à 16 h. : Pavillons 3, 4, 5, 6 et 7.

De 16 h. à 17 h. : Pavillons 8, 9 et 10, rues Bréail et Bréail prolongée.

De 17 h. à 17 h. 45 : rues Laon, Linné, Lamartine.

Vendredi 22 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Marlière, Metz, Impasse Opsomer, Lepers, Mirabeau.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Mouscron, Planche, Pyramides, Roitelet, Soissons.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Trois Pierres, Cour Vanasche, Ypres.

SECTEUR 7 : École maternelle, rue Kellerman — Jeudi 21 octobre : de 8 h. 30 à 10 h. : rues Amiens, Arago, Arcole, Auber et cours.

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Archimède, Athènes, Baille.

De 14 h. à 15 h. : appartements Baille, rues Basse, Beaumarchais.

De 15 h. à 16 h. : rues Carvin, Cassel, Chaptal, Clocher, Cronstadt, Cymbale.

De 16 h. à 17 h. 45 : rues Général Dampierre, Descartes, Dijon, Duguesclin.

Vendredi 22. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues Dupleix, Dupuytren et cours, Fénelon, Chaussée Fernand Forest.

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Francis de Pressencé, Gand et cours.

De 14 h. à 15 h. : rues Houchard, Ingres.

De 15 h. à 16 h. : rues Isly, Jean-Bart, Jenner, Jules-Guesde.

De 16 h. à 17 h. 45 : rues Kellermann, La Fontaine, La Pérouse.

Samedi 23. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues St-Louis, St-Blaise (appartements et cours), Saint-Pétersbourg, Souvenir.

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Tonkin, Turgot, Vélodrome et cours, Vichy.

Lundi 25. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues La Tour d'Auvergne, Macon, Madagascar, Madrid, Maraîchers.

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Malcense et cours, Milan, Montaigne, Moscou.

De 14 h. à 15 h. : rues Odessa, Pont Rompu, contour Notre-Dame de Lourdes, Phalempine.

De 15 h. à 16 h. : place des Phalempins, Prairie et cours, Racine et cours.

De 16 h. à 17 h. 45 : rues Récolets, Riga, Rivoli, Roses, Rossini.

SECTEUR 11 : Ecoles de filles, rue du Flocon. — Jeudi 21 octobre. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Abbé de l'Epée, A.-Calmette, Baisieux.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Bergeilles, Bonnets et cours, Belfort.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Blanc-Seau et cours, Centre, Charles-Wattine.

De 14 h. à 15 h. : rue des Carliers, et cours.

De 15 h. à 16 h. : rues Edouard-Sasselonge, Elbeuf et cours.

De 16 à 17 h. : rue Epinette et cours.

De 17 h. à 17 h. 45 : rues Espierre et cours, Fameiert et cours.

Vendredi 22. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rue du Flocon.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Ferme et cours, François-Garnier, Franklin et cours.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : boulevard Gambetta.

De 14 h. à 15 h. : rues Halot et cours, sentier du Halot, quai du Halot.

De 15 h. à 16 h. : rues Lens, Ma Campagne, Magenta, place Foch.

De 16 h. à 17 h. : boulevard de la Marne, rues Masséna, Maubeuge, Melbourne, Monthyon.

De 17 h. à 17 h. 45 : rues Mulhouse, Permentier et cours.

Samedi 23. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rue Myron-Herrick, Point Central, Quiétem, Queis, quai du Heyre, Cherbourg, Marseille.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Rhin, Ronsard, St-Paul, Sentier Strasbourg.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Tossée, Tranquillité, place de la Victoire, Victor-Hugo, Wagram.

SECTEUR 12. — École de filles, rue des Villas. — Jeudi 21 octobre. — De 8 h. 30 à 9 h. : rues Acacias, Antoine-Watteau, Bassin, Béranger.

De 9 h. à 11 h. : rue du Blanc-Seau.

De 11 h. à 11 h. 30 : rues Bleuets, Cenel, Canotiers.

De 14 h. à 15 h. 30 : rues Charcot, Claude-Bernard, Congo et cours.

De 15 h. 30 à 16 h. 30 : rue Cuvier et cours, Croix.

De 16 h. 30 à 17 h. 30 : rues Constantine, Denfert-Rochereau.

Vendredi 22. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Derégnaucourt, Désiré-Six, Diderot, boulevard Descat.

De 9 h. 30 à 11 h. 30 : rues Docteur Dupont, Emile-Zola, Esling, Faucon, Frédéric-Sauvage, Frère-Bruneel, Fresnoy.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : quai du Fresnoy, rues Général-Sarrail, Gounod, avenue Peintre Grau.

De 14 h. à 15 h. 30 : rues Henri-Loridant, Iéna, Kléber, Lhomond, Lilas.

De 15 h. 30 à 16 h. : rues Mackellerie, quai des Mariniers, Mézières, Molière.

De 16 h. à 17 h. 30 : rue de Mouveaux et cours.

Samedi 23. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Palmiers, Passerelle, Presbytère, Ries, St-Quentin, avenue Santos-Dumont.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Solférino, Soudan, Villas et cours.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Viaduc, Vauban, Wasquehal et cours, Wettignies et cours.

### ALLOCATIONS MILITAIRES (Mois d'octobre)

Le paiement aura lieu à la Perception, 66, rue Saint-Jacques, dans l'ordre suivant :

Le 25 octobre : Matin, de 1 à 1.200 ; Soir, de 1.201 à 2.300.

Le 26 : Matin, de 2.301 à 3.200 ; Soir, de 3.201 à 4.000.

Le 27 : Matin, de 4.001 à 4.700 ; Soir, de 4.701 à la fin.

Les retardataires seront payés le 3 novembre.

## Changement de l'horaire du tramway Place de Tourcoing-Blanc-Seau

A partir du 21 octobre, l'horaire des tramways sera modifié de la façon suivante :

Dépôt: 7 h. 11 ; Place Tourcoing: 7.24, 7.54, 8.40, 9.30, 10.10, 10.50, 11.30, 12.10, 12.50, 13.30, 14.10, 14.50, 15.30, 16.10, 16.50, 17.30, 18.10, 18.45.

Blanc-Seau : a) 7.36, 8.06, 8.52, 9.42, 10.22, 11.02, 11.42, 12.22, 13.02, 13.42, 14.22, 15.02, 15.42, 16.22, 17.02, 17.42, 18.22, 18.57 ; d) 7.40, 8.10, 9.00, 9.50, 10.30, 11.10, 11.50, 12.30, 13.10, 13.50, 14.30, 15.10, 15.50, 16.30, 17.10, 17.50, 18.25, 19.00.

Place Tourcoing : 7.52, 8.22, 9.12, 10.02, 10.42, 11.22, 12.02, 12.42, 13.22, 14.02, 14.42, 15.22, 16.02, 16.42, 17.22, 18.02, 18.37, 19.12.

Dépôt : 19.25.

**Horaire du dimanche** : Dépôt : 8 h. 16.

Place Tourcoing : 8.40, 9.30, 10.10, 10.50, 11.30, 12.10, 12.50, 13.30, 14.10, 14.50, 15.30, 16.10, 16.50, 17.30, 18.10, 18.50, 19.30.

Blanc-Seau : a) 8.52, 9.42, 10.22, 11.02, 11.42, 12.22, 13.02, 13.42, 14.22, 15.02, 15.42, 16.22, 17.02, 17.42, 18.22, 19.02, 19.42 ; d) 9.00, 9.50, 10.30, 11.10, 11.50, 12.30, 13.10, 13.50, 14.30, 15.10, 15.50, 16.30, 17.10, 17.50, 18.30, 19.10, 19.45.

Place Tourcoing : 9.12, 10.02, 10.42, 11.22, 12.02, 12.42, 13.22, 14.02, 14.42, 15.22, 16.02, 16.42, 17.22, 18.02, 18.42, 19.22, 19.57.

Dépôt : 20.00.

## UNE REVUE DU "BROUTTEUX" SERA INTERPRÉTÉE DANS NOS QUARTIERS

A l'occasion du 95e anniversaire de notre poète local, M. **Jules Watteeuw**, la troupe « Les Concertos » a voulu renouveler son geste de l'an dernier et remettre sur le plateau les œuvres patoisantes et si goûtées de notre cher « Broutteux ».

L'infatigable président-directeur de cette troupe a voulu, pour cet anniversaire, entreprendre un coup de maître en donnant, sur la demande de M. Watteeuw, la revue que celui-ci a composée et jouée lui-même lors de son 60e anniversaire en 1908, c'est-à-dire « La Revue du Broutteux de 1908 », pièce patoisante en 3 actes, dans laquelle tous les personnages créés par notre poète défileront sur scène, répétant les monologues et chansonnettes dont Tourcoing est si fière.

Nous apprenons que « Les Concertos » donneront 7 représentations de cette œuvre, de façon à ce que chaque quartier puisse en profiter.

Pour le quartier du Centre, la première séance aura lieu le samedi 6 novembre, à 17 h., dans la Salle du Foyer Notre-Dame.

Pour le quartier du Pont-de-Neuville, la seconde séance sera donnée le dimanche 14 novembre, à 16 h., dans la Salle des Fêtes de Notre-Dame de Consolation, rue du Pont-de-Neuville.

Pour le quartier de la Croix-Rouge, Piats, Virolois, la troisième séance sera donnée le mercredi 17 novembre, à 19 h., au Cinéma du Pont des Piats, rue du Chevalier Bayard.

Pour le quartier des Francs, Sacré-Cœur, Blanche-Porte, la quatrième séance aura lieu le dimanche 21 novembre, à 16 h., dans la nouvelle Salle de la rue du Sergent Bobillot.

Pour le quartier du Brun-Pain, Clinquet et Nouveau Clinquet, la cinquième séance sera donnée le mardi 23 novembre, à 19 h., dans la Salle du Cinéma Familia, rue du Brun Pain.

Pour le quartier Menin, Phalempin Notre-Dame de Lourdes, la sixième séance aura lieu le mercredi 24 novembre, à 19 h., dans la Salle du Cinéma Olympia, rue Houchard.

Pour le quartier du Blanc-Four et Roncq, la septième séance sera donnée le dimanche 28 novembre, à 16 h., dans la Salle des Fêtes de la paroisse Saint-Roch au Blanc-Four.

La régie de toutes ces représentations patoisantes a été confiée à l'artiste renommée Mme Adrienne Renard, qui depuis plus de 15 ans s'occupe de la question théâtrale.

De plus, la direction des Concertos s'est assurée pour ces réunions de gala, le concours de l'écrivain Joseph Michalack, rentré récemment de captivité, qui se fera un plaisir de présenter les acteurs.

Nous prions les personnes qui ont reçu une invitation du S.I. « Les Amis de Tourcoing », les avisant que la première représentation aurait lieu le samedi 23 octobre, de prendre note que celle-ci est reportée au samedi 6 novembre, à 17 h.

Nous espérons que les Tourquennois répondront nombreux à cet appel et que la recette de toutes ces séances qui sera versée intégralement à notre « Broutteux » M. Jules Watteeuw, contribuera à lui assurer une heureuse vieillesse. Ce sont d'ailleurs tous les vœux que forment les vrais Tourquennois.

### SECOURS NATIONAL

La permanence pour l'échange de vêtements usagés en bon état contre remise d'un bon d'achat aura lieu jeudi 21, de 14 h. 30 à 16 h. 30 au siège du Secours National, 23, rue de Gand.

## Sociétés et Comités

COIN DE TERRE ET FOYER TOURQUENNOIS **(Section du Brun-Pain).** — Distribution des plants de pommes de terre jeudi 21 et vendredi 22 octobre de 16 à 18 h. au 1, rue de Bapaume.

CENTRE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS RAPATRIÉS **(Quartier des Phalempins).** — Prochain repas des enfants de prisonniers et des veuves de guerre du quartier, jeudi 21 octobre à 12 h. à l'école La Fontaine, rue de la Baille. Se munir de la carte de contrôle numérotée.

A FEMINA SPORTS. — La société de gymnastique « Fémina Sports » a créé des cours d'éducation physique pour les filles de 11 ans à 14 ans, ces cours auront lieu le jeudi après midi de 14 h. à 18 h. au siège de la société, 4, rue de la Blanche Porte à Tourcoing.

Les inscriptions à partir de jeudi.

### ETAT CIVIL

**Naissances** : Bernadette Smis, rue du Pont de Neuville, 107 ; Francis Kuttine, rue du Cliquet, 85.

**Publication** : Mathurin Duytschaever, rue du Bl. Seau, 222 et Héloïne Delebarre, s. p., rue d'Iéna, 8.

**Décès** : Florine Blondeau, 76 ans, s. p., veuve J.B. Monale, rue de la Baille, 161, déc. rue Yser, 332.

## HALLUIN

### UN BELGE ALLAIT FRAUDER DIX KILOS DE LARD

La police locale a mis en état d'arrestation un sujet belge, Henri Vermandel, 24 ans, marchand de chiffons, demeurant à Dooriyck (Belg.) qui fut trouvé porteur d'une valise renfermant dix kilos de lard.

Amené devant M. Maxime Bruneel, commissaire de police, Vermandel déclara avoir acheté ce lard au prix de 130 fr. le kilo dans les environs d'Arras et que son intention avait été de le passer en Belgique.

Le lard a été remis au centre d'abatage d'Halluin, Vermandel a été conduit au parquet de Lille.

### LA SOIRÉE DE MUSIC-HALL A L'U. O. H.

La grande soirée de music-hall organisée par l'active section d'athlétisme de l'U.O.H. semble avoir un succès sans précédent.

En effet les places ont été littéralement prises d'assaut dès l'ouverture de location et beaucoup de personnes se sont trouvées sans tickets d'entrée.

Aussi pour contenter tout le monde et permettre à toute la population d'assister à cette magnifique soirée, le comité a-t-il décidé de donner le samedi suivant une seconde représentation.

Les places peuvent être retenues chez Gedeyne, place de l'Eglise dès jeudi à 14 heures.

Les répétitions très suivies jusqu'à ce jour que nous avons pu voir, démontrent toute la valeur des numéros qui seront présentés.

Il y aura pour tous les goûts : du swing, des claquettes, des chansons, de la musique.

Les amateurs de belle musique seront également charmés.

Par ailleurs la section féminine, sous l'intelligente direction de Mlle Desurmont a préparé un ballet acrobatique qui en dit long sur la valeur de ses éléments.

Il sera prudent de réserver ses places dès l'ouverture de location ; une troisième représentation ne pouvant avoir lieu.

**Chômeurs.** — Pointage ce jeudi de 16 à 18 heures.

**Ebouage.** — Le service d'ébouage procèdera le Jeudi à partir de 8 h. au ramassage des ordures ménagères. Pannerie.

**Dispensaire d'hygiène sociale.** — Ce jeudi les consultations auront lieu le matin pour les malades d'Halluin et Roncq et dans l'après-midi pour ceux des communes de Neuville, Bousbecque, Comines, Wervicq, Linselles et Bondues.

Prendre les feuillets d'assurances sociales.

**Comité d'assistance aux prisonniers.** — Ce jeudi après-midi au 42 rue J. Jaurès, permanence assurée de 14 à 18 heures.

**Le charbon.** — Inscription des commandes pour le secteur 6 ce jeudi 21 octobre au 67 de la rue de Lille.

Ce secteur comprend les rues de la Lys, chemin des Prés, chemin d'Eau, rue Anatole France, route de Linselles, hameau de Ham.

Le chemin de la Grand-Ville, chemins du Pellegrin, de Linselles, Issue Isidore.

**Défense passive.** — Les membres des sections locales de Défense passive n'ayant pas de casques ni de brassards doivent se présenter d'urgence à la mairie, 1er étage.

**A la Philharmonie.** — Les cours gratuits de solfège pour débutants ont lieu le jeudi à 18 h. 30 salle du café des « Vieux Amis », rue Gustave Desmettre.

## RONCQ

**Aux anciens combattants (U.N.C.).** — Les membres du groupe sont invités à assister aux funérailles de leur camarade Clément Stelhé, qui auront lieu jeudi 21 octobre, à 9 h., en l'église Saint-Piat. Rassemblement à la maison mortuaire, rue de la Latte, à 8 h. 45.

## MOUVEAUX

**Bons de chaussures.** — Les personnes ayant déposé une demande de chaussures catégories enfants et hommes, peuvent retirer le coupon :

Jeudi 21 octobre, de 9 h. à 11 h. 30, de 1 à 600 ; de 14 h. à 16 h. 30, de 601 à 1.200.

Vendredi 22, de 9 h. à 11 h. 30 de 1.201 à 1.800 ; de 14 h. à 16 h. 30 de 1.801 à 2.400.

Samedi 23, de 9 h. à 11 h. 30, de 2.401 à la fin.

Se munir de la carte de textile.

## NEUVILLE-EN-FERRAIN

**Cimetière.** — A l'occasion de la Toussaint, le public est informé qu'à partir de mercredi 27 octobre, il est formellement interdit d'exécuter tous travaux de peinture ou terrassement au cimetière.

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal se réunira à la mairie samedi 23, à 16 heures.

**Etat civil.** — Décès : Wastyn Désiré, 72 ans, rue de la Poste, 20 bis.

# EN BELGIQUE

## MOUSCRON

**Volé quand même...** — Mme Sercu habitant rue d'Iseghem 74, avait déposé son vélo dans la cour de l'Hôtel de Ville. Elle prit même la précaution de bloquer la machine au moyen d'une chaîne et d'un cadenas. Tout cela n'a pas empêché un adroit filou d'emporter la bécane.

**Du blé empoisonné a été volé.** — Dans un champ situé avenue de la Bourgogne et appartenant à M. Dal René, cultivateur, 241 Chaussée du Risquons-Tout, l'on a volé environ 3.000 kgs de betteraves ainsi qu'un sac de graines déposé à la bordure du champ. Or, ce sac contenait plusieurs kilogs de blé de semence, ayant subit un traitement chimique qui le rend impropre et même dangereux à la consommation.

**Les pigeons-voyageurs.** — Les propriétaires de pigeons-voyageurs doivent remettre leur déclaration trimestrielle à l'Hôtel de Ville, avant le 31 octobre.

**Amicale des prisonniers français libérés.** — Une amicale destinée à grouper tous les anciens prisonniers français habitant Mouscron et environs, vient de se constituer. Son but est de défendre les intérêts des anciens prisonniers et d'apporter une aide aux familles de ceux qui se trouvent encore en captivité. Le siège de l'amicale est au 98 de la rue du Couet, où l'on peut obtenir tous renseignements et inscriptions.

**Un acte de probité.** — Mme Duyck, rue des Jardins, a trouvé dans la rue du Dragon, un sac à provisions dans lequel se trouvait une assez forte somme d'argent. Elle s'est empressé de le remettre au Secrétariat de police.

## Les Sports à Roubaix-Tourcoing

### FOOTBALL

**RACING - UNION**

Dimanche prochain à 15 h., Doyens et Uatiens s'affronteront au Parc Jean Dubrulle.

Il nous paraît vain d'épiloguer sur le regrettable échec enregistré en Coupe par les Roubaisiens. Eliminés de la grande compétition tous leurs espoirs se tournent vers le Championnat de France, mais pour garder leurs chances intactes, il leur faut absolument vaincre dimanche.

R. François nous annonce une équipe profondément remaniée, où la rentrée attendue d'André Dujardin doit apporter à la ligne d'attaque la réalisation qui lui manque depuis plusieurs semaines.

Mais les Tourquennois qui viennent de disposer nettement du Stade Orchésien ne sont guère qu'à quelques points des leaders et ne voudront pas perdre l'occasion de se rapprocher dangereusement.

Prix des places habituels. Membres détache ze ticket n° 8.